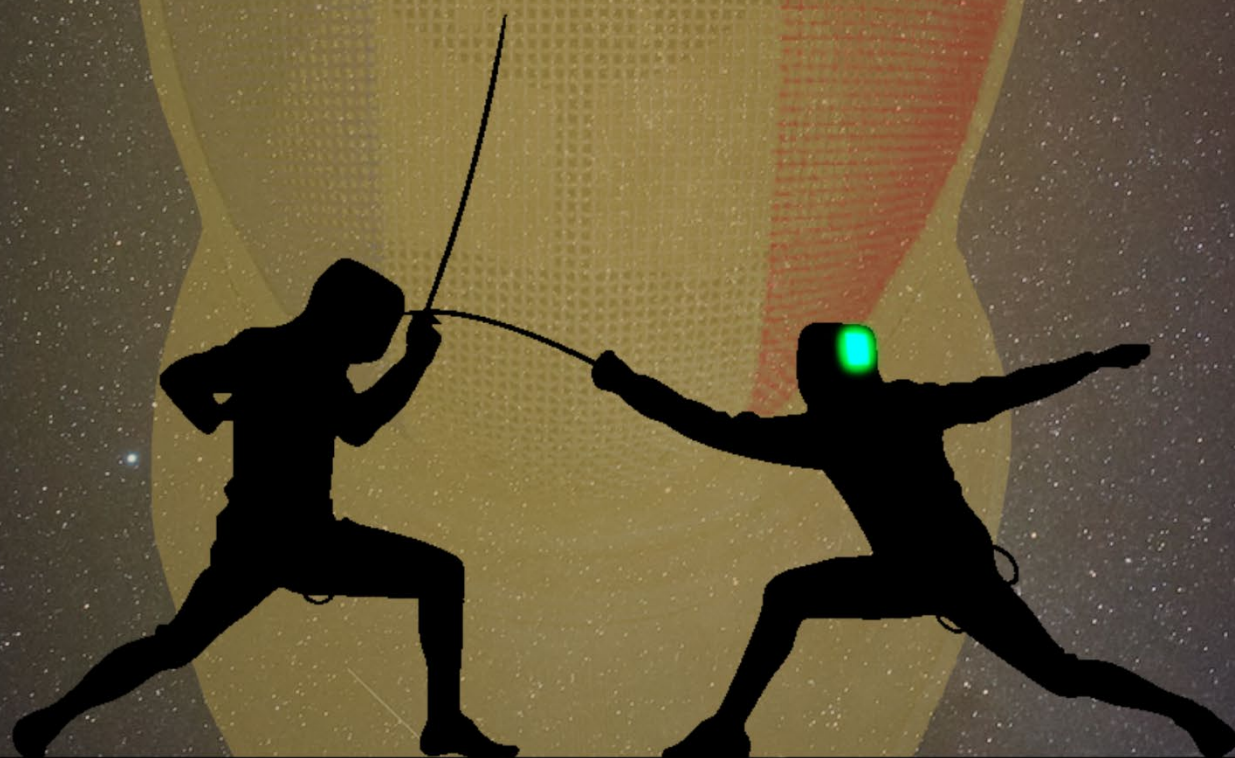


Le masque d'or



Samedi 13 mai
compétition M13

Complexe
Eric Tabarly

Dimanche 14 mai
compétition M9-M11

Antony

<http://www.antony-sports-escrime.com>



REGLEMENT DE LA COMPETITION

Article 1 Epreuve individuelle pour les M9 (2014 et 2015) et les M11 (2012 et 2013) garçons et filles au fleuret ou épée électrique. La rencontre amicale des M7 (2016) se tirera au fleuret sec et celle des M13 (2010 et 2011) au fleuret électrique. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.

Article 2 Normes pour les tenues : les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste et sous cuirasse) **350 N**.

Article 3 Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement Intérieur de la F.F.E.

Article 4 Les tireurs devront être en possession de la licence F.F.E. 2022-2023.

Article 5 Formule et règlement de l'épreuve :

- 1 tour de poule de 4,5 ou 6 tireurs selon le nombre de tireurs engagés (sans élimination). Les matchs se tirent en 3 touches pour les M7 et les M9 et 4 touches pour les M11 et les M13.
- 1 tableau d'élimination directe sans repêchage pour les M9 (matchs en 6 touches), les M11 et M13 (matchs en 8 touches). Les M7 feront un deuxième tour de poule.
- La constitution des poules se fait en fonction du classement départemental des Hauts de Seine pour les M9 et M11 et du classement du CIDE île de France Ouest pour les M13 (décalage pour les tireurs d'un même club).
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.
- Les compétitions des M9 et M11 au fleuret comptent dans le classement du comité départemental des Hauts de Seine.
- Les compétitions M13 comptent dans le classement de CIDE île de France Ouest

Article 6

Les engagements se feront en ligne sur l'extranet du site de la F.F.E. Inscription d'un arbitre pour 4 tireurs. Fin des engagements le vendredi 12 mai 2023 à 23:59
Les frais d'engagement s'élèvent à 10 € et seront perçus sur place.

Article 7

Tous les tireurs seront récompensés par des lots, des coupes ou des médailles. **Le meilleur club se verra attribuer un challenge, le masque d'or.**

Horaires et lieu :

SAMEDI 13 MAI : M13

- M13 Garçons	appel à 14h	Scratch à 14h15
- M13 Filles	appel à 15h	Scratch à 15h15

DIMANCHE 14 MAI : M7 M9 et M11

- M7 fleuret né(e)s en 2016 :	appel à 11h30	Scratch à 11h45
- M9 fleuret né(e)s en 2015 et 2014 :	appel à 10h30	Scratch à 10h45
- M11 fleuret né(e)s en 2013 et 2012 :	appel à 9h	Scratch à 9h15
- M11 épée né(e)s en 2013 et 2012	appel à 14h	Scratch à 14h15

**Complexe Sportif Eric Tabarly
Rue de l'Annapurna
92160 - ANTONY**